

#46

VILLEMUR

info

Le magazine d'information de la ville de Villemur-sur-Tarn

Découvrez vos
rendez-vous de l'été !



MAI-JUIN 2025



VILLEMUR-SUR-TARN



Retrouvez les actualités de la ville de Villemur-sur-Tarn sur le web !

Site internet
mairie-villemur-sur-tarn.fr

Réseaux sociaux
[f /mairievillemursurtarn](#)
[@villemur_sur_tarn](#)

Standard mairie
05 61 37 61 20



VILLEMUR INFO n°46 Mai-Juin 2025

Directeur de publication :
Jean-Marc DUMOULIN
Conception : Service communication
Textes : Laëtitia de GRENIER
Maquette : Marie ROUMÉGOUX
MAIRIE DE VILLEMUR-SUR-TARN
Place Charles Ourgaut
31340 Villemur-sur-Tarn
Tirage : 3800 exemplaires
Dépôt légal : Avril 2025
Impression : L'Atelier Print, Toulouse
Crédits photos et illustrations :
© Mairie de Villemur-sur-Tarn
© Communauté de communes Val'Aïgo
© Freepik

Les différents logos appartiennent à leurs organisations respectives.



Papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

sommaire

4 Dans le rétro

6 Actualités

12 Villemur plus attractive

16 Villemur plus verte

17 Villemur plus vivante

19 Expression municipale

..... *Etat civil*



Nous souhaitons la bienvenue

Ines KERFAH FERREIRA née le 04/12/2024
Katalina NOULIN née le 08/01/2025
Léonard DOUMERC né le 13/01/2025
Kaïs IGOUZOUL GERARD né le 06/02/2025



Toutes nos félicitations

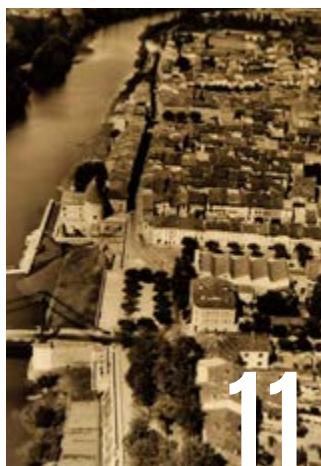
Rqia BEL AÂLIA et Ismail HAMIDI le 15/02/2025



Nos sincères pensées aux familles

Gérard SELLIER décédé le 22/01/2025
Georgette PERNOT née DELRIEU décédée le 23/01/2025
Juana SOULDADIE née HERNANDEZ CAPEL décédé le 03/02/2025
Jean Pierre RIPOLL décédé 07/02/2025
Max CASAMIJANA décédé le 09/02/2025
Gisèle BANULS décédée le 14/02/2025
Georgette AU DOUY décédée le 17/02/2025
Zoé CLARIS décédée le 17/02/2025
Didier SALLES décédé le 24/02/2025
Christian BOCQUIER décédé le 01/03/2025
Yves SALOM décédé le 07/03/2025
Jacques DELGA décédé le 08/03/2025





10



16

11



8



18



6

édito



Jean-Marc Dumoulin
MAIRE DE VILLEMUR-SUR-TARN

Chers Villemuriens et Villemuriennes,

Ces dernières semaines ont été particulièrement intenses pour nos élus et nos services. Comme chaque année, le vote du budget, maillon essentiel du fonctionnement de notre collectivité, nous a particulièrement absorbés. Face à la baisse des dotations de l'État et au désengagement des aides d'autres collectivités territoriales, nous avons dû trouver des solutions avec un mot d'ordre : ne pas impacter le budget des ménages tout en maintenant le niveau du service public que nous offrons au quotidien.

Objectif rempli pour ce budget 2025 qui fait toujours la part belle à l'action de la vie associative pour laquelle nous maintenons notre engagement, aux grands projets comme le groupe scolaire que nous mènerons à bien, la réfection de l'avenue du Général Leclerc et le parc du centre-ville ou encore aux différentes manifestations qui nous rassemblent.

Dans un contexte général où la culture, les festivités et les rassemblements voient leur subventionnement se déliter comme peau de chagrin, nous avons souhaité, avec les élus du Conseil Municipal, poursuivre notre engagement en faveur d'un cœur de ville vivant et attractif. Vous découvrirez dans ce magazine les différents rendez-vous qui vous sont proposés tout au long de ces deux mois avec la Fête de la Musique et son programme soigné ou encore votre nouvel événement « Consommons durable » en faveur du réemploi et de la seconde main.

Sans oublier les grandes festivités de cet été : une fête nationale placée sous le signe du multiculturalisme et du partage avec la venue d'une délégation du Sénégal, ou encore les Jeudis de l'Été qui fêtent leur onzième édition. L'occasion de vivre des moments conviviaux qui nous rassemblent et pour lesquels je vous espère nombreux.

Jean-Marc DUMOULIN

dans le rétro



08/03/2025



Journée internationale des droits des femmes : un moment de douceur

Le 8 mars dernier, plus de trente Villemuriennes ont pu profiter d'un moment de douceur, salle Bernadou, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Merci à toutes d'avoir participé aux différents ateliers de réflexion et aux prestataires beauté pour leur mobilisation !

Symphonie des couleurs et création artistique pour tous les âges

Très gros succès pour l'exposition Symphonie des couleurs qui s'est déroulée du 8 au 23 mars à la Tour de Défense. Les artistes Markus Hugo Wanger et Rose-Marie Lescure ont également animé des ateliers avec plus de 500 enfants venus découvrir leurs pratiques artistiques.

03/2025



04-05/04/2025



Concerts hommage à Nougaro

Les 4 et 5 avril derniers, les Greniers du Roy ont accueilli le magnifique hommage offert par le groupe NouS à Claude Nougaro et à son histoire. Un très beau succès pour ce rendez-vous qui a rassemblé 141 personnes et qui a permis aux spectateurs de se replonger dans l'histoire du chanteur toulousain à travers images, musiques et témoignages.

Duo d'Art : la rencontre de deux artistes à la Tour de Défense

Deux univers se sont rencontrés et répondus à la Tour de Défense au mois d'avril : ceux de Franck Simon et de Colette Escadafal. La peinture abstraite et monochrome du premier ainsi que les sculptures métalliques de la seconde ont su trouver leur public et susciter l'intérêt.

11/01/2025



Villemur fête la Semaine nationale de la Petite Enfance

Du 15 au 22 mars, les deux crèches de Villemur-sur-Tarn ont participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance : un événement dédié à l'éveil et au développement des tout-petits.

Cette année, le thème « Encore ! Jouer à l'infini » a mis à l'honneur le jeu sous toutes ses formes, en encourageant la créativité et l'exploration.

À cette occasion, les professionnelles ont proposé aux enfants des ateliers avec des objets de récup'. L'objectif ? Stimuler leur imagination, favoriser la socialisation et encourager les interactions entre eux. Les familles des enfants accueillis ont également été invitées à célébrer ensemble le plaisir du jeu. Une belle façon de partager des moments de découverte avec les enfants !

Du 15 au 22/03/2025



06/06/2025 : Fête du Relais Petite Enfance !

Votre enfant est accueilli chez une assistante maternelle sur la Communauté de communes Val'Aïgo ?

Rendez-vous le **vendredi 6 juin à 10h** pour la Fête du RPE en famille !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le RPE au 06 71 76 34 27.



Atelier Leporello : un carnet pour les poètes et les peintres en herbe

À l'occasion du 27^e Printemps des Poètes, les participants étaient invités par la Médiathèque à créer un leporello poétique (livre en accordéon). Ils avaient le choix de créer leur propre poème/ haïku ou de recopier un texte qui leur plaisaient et de l'illustrer. Les enfants et les adultes ont trouvé eux-mêmes leur inspiration et leur créativité dans un atelier qui a affiché complet. Merci à tous les participants et n'oubliez pas, de nombreux ateliers et rendez-vous sont proposés fréquemment par la Médiathèque : pensez à vous inscrire ! (voir p.7 et 17)

15/03/2025



Économie locale 📅 05/07

Consommons durable !

La seconde main, le reconditionné : vous connaissez ? Ce mode de consommation vertueux et bon pour votre porte-monnaie est de plus en plus plébiscité par les consommateurs. Découvrez Consommons durable : un événement participatif pour profiter ensemble de savoir-faire communs.

Vous avez des trésors au grenier ou dans le garage ? Votre jardin déborde de plantes et vous ne savez pas quoi en faire ? Vous êtes passé expert dans l'upcycling, cette technique qui consiste à créer du neuf avec du vieux ? Alors, rendez-vous le 5 juillet à Villemur !

Lors de cette journée placée sous le signe du réemploi et du partage d'expériences, le Panier Villemurien vous propose de participer à un vide-greniers et un vide-jardin. Cette association œuvre au quotidien pour venir en aide aux plus démunis sur notre territoire. Pour toute question n'hésitez

pas à contacter l'association : paniervillemurien31340@gmail.com. Vous savez faire vos produits ménagers, des éponges tawashi ou toute autre astuce anti-gaspi et vous êtes d'accord pour partager vos connaissances ? Inscrivez-vous pour animer un atelier en remplissant le bulletin ou en envoyant un mail à : pvd@mairie-villemur-sur-tarn.fr

Samedi 5 juillet, de 8h à 17h 

Place Mandela, place du Souvenir et dans tout le centre-ville.

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire ci-dessous !



Bulletin d'inscription pour Consommons Durable - Samedi 5 juillet 2025

Bulletin à retourner rempli à la Mairie à l'attention du Panier Villemurien **avant le vendredi 30 mai**, accompagné des **justificatifs suivants** (pour le vide-greniers et le vide-jardin) et du **paiement** (chèque à l'ordre du Panier Villemurien)

- Photocopie de la carte d'identité
- Attestation sur l'honneur (à télécharger sur le site web ou à l'accueil de la Mairie)

NOM ET PRÉNOM : _____ E-MAIL : _____

ADRESSE : _____ TÉLÉPHONE : _____

JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN TANT QU'EXPOSANT / ANIMATEUR POUR :

Le vide-greniers

OU

Le vide-jardin

Emplacements 3 mètres (5 euros)

Emplacements 3 mètres (5 euros)

6 mètres (8 euros)

6 mètres (8 euros)

Les ateliers upcycling / recyclage / seconde vie

Ce que je propose pour mon atelier : _____

DATE ET SIGNATURE : _____

Je suis informé(e) que mon inscription pourra être annulée en fonction du nombre de places disponibles.

Musique 21/06

Fête de la Musique 2025 : découvrez le programme !

Des années 60 jusqu'aux sons les plus pointus de la house et de l'électro : la Fête de la Musique vous emportera le 21 juin dans un tourbillon musical où tous les goûts sont permis !

📍 Rue Saint-Jean



Crossroads
20h-22h30

Groupe de reprise des standards du rock français et anglais

📍 Parvis de la Tour de Défense



Centre d'Enseignement Musical Alisson F. (CEMA F.)

L'association vous transporte dans son univers et revisite les classiques

Monsieur Tuj chante Brassens

22h-minuit

(Re)découvrez ces joyaux de la chanson française

Eva & Greg

18h-19h et 20h-21h

Pop rock soul anciens et actuels pour vous faire vibrer



École de Musique de Villemur

19h30-20h30

Les talents de l'École de Musique vous mettent dans l'ambiance !

📍 Place Charles Ourgaut



Mister Team

19h-19h45 et 21h-21h45

Fanfare groove et funky music



La Fleur au fusil

22h-0h30

Cinq musiciens pour un univers mêlant le funk, le jazz et la pop

📍 Place Mandela



Melting Potes

21h00-22h30

Groupe de reprises rock français et anglais des années 70 / 80.



DJ Ben-B

23h-1h

House, électro : ce DJ set clôturera la soirée !

📍 Dans tout Villemur

Peaux Rouges Bateria Déambulation toute la soirée

Groupe itinérant de percussions endiablées, qui mettra le feu dans tout Villemur !

📍 À la Médiathèque · 10h30-11h30

Nouveau cette année !

La Médiathèque Léon Eeckhoutte vous propose un atelier musical pour les enfants de 12 mois à 5 ans le jour de la Fête de la Musique ! Animé par Ô fil des émotions. **Gratuit**, sur inscription, de 10h30 à 11h30.





12-13-14/07

Fête du Tarn : des festivités placées sous le signe du partage !

Pour la Fête Nationale, la Mairie vous propose une programmation festive, conviviale et intergénérationnelle.

 Samedi 12 juillet **Parking des Berges**

19h30-23h30 : Ambiance et restauration multiculturelle avec cuisine berbère, asiatique et japonaise, cuisine du terroir et cuisine ibérique.

En partenariat avec l'association MBoro humanitaire et en présence d'une délégation sénégalaise de la ville de M'Boro.

À partir de 21h30 : Concert gratuit unique de Dominique Fidanza et de Ndiouga Minete et de leurs musiciens pour un voyage multiculturel au tempo sénégalais au cœur d'un projet inclusif et solidaire.

 **Dimanche 13 juillet**  **Parking des Berges**

19h30 : Repas républicain (sur inscription), animé par le duo Karine & Flo. Avec *Traiteur J'M.*

23h : Spectacle pyro-symphonique : feu d'artifice en musique tiré de la Halle Brusson.
Avec *Storm Artifices*.

23h15 : Concert des Tontons Funkeurs (funky, disco, soul).

 **Lundi 14 juillet**

À partir de 7h : Concours de pêche pour tous - Avec l'association AAPPMA.

Gratuit, places limitées. Inscriptions au 06 67 63 16 57 ou en écrivant à sergebraye@gmail.com.

10h30 : Concours de dessin et de dictée, gratuit.

11h30 : Accueil des nouveaux arrivants et tirage au sort des gagnants Villemur plus propre (voir p.10).

À partir de midi : Apéritif concert avec le groupe La Gaieté (duo esprit musette).

Bulletin d'inscription repas de la Fête du Tarn - Dimanche 13 juillet 2025

Bulletin à retourner avant le 13/06 à la Mairie, accompagné des **justificatifs suivants** :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les adultes villemuriens

NOM ET PRÉNOM : _____ E-MAIL : _____

ADRESSE : _____ **TÉLÉPHONE :** _____

NOMBRE DE CONVIVES **Adultes** Villemuriens (20 €) : **Extérieurs (27 €) :**

Enfants de moins de 10 ans (gratuit) :

DATE ET SIGNATURE :

Je suis informé(e) que mon inscription pourra être annulée selon la limitation du nombre de participants.

Les Jeudis de l'Été : c'est parti !

Deux mois de musique et de festivités en plein air : c'est reparti pour les Jeudis de l'Été en 2025. Sur les bords du Tarn, à l'ombre des arbres du jardin public, venez profiter de ces soirées guinguettes conviviales et gratuites.

Les Jeudis de l'Été reviennent pour une onzième édition cet été au bord du Tarn ! On ne change pas une formule qui gagne : vous pourrez toujours retrouver cette ambiance guinguette familiale et intergénérationnelle qui fait le succès sans faille de cet événement offert par la Mairie.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore cet événement musical et festif, les Jeudis de l'Été c'est l'assurance de passer une bonne soirée, au cœur du jardin public, à l'ombre des arbres et de profiter de la fraîcheur qui monte du Tarn. C'est également l'occasion de profiter des cafetiers, brasseurs* et restaurateurs partenaires de l'événement (La Renaissance, La Kavaï et le bar des Allées) ainsi que de concerts gratuits et conviviaux qui allient bonne humeur et bonne musique. Chaque semaine, du 26 juin au 28 août, un groupe différent vous est proposé.

Et en cas de mauvais temps, les Jeudis de l'Été se tiennent sous la Halle Brusson pour des soirées d'été toujours conviviales mais... à l'abri !



Découvrez le programme 2025

26 juin

- 🎵 Les cordes aux doigts
(chanson française)
- ☕️✖️ Par La Renaissance

3 juillet

- 🎵 École de Musique de Villemur
(première partie)
- 🎵 La Raymonde
(chanson folk)
- ☕️✖️ Par La Kavaï

10 juillet

- 🎵 Rock en stock
(rock)
- ☕️✖️ Par Les Allées

17 juillet

- 🎵 Bubble Gum
(pop, rock, blues des sixties)
- ☕️✖️ Par La Renaissance

24 juillet

- 🎵 Les cousins Lafleur
(musique tzigane)
- ☕️✖️ Par La Kavaï

31 juillet

- 🎵 Rock Station
(rock)
- ☕️✖️ Par La Renaissance

7 août

- 🎵 Mam'Zelle
(rock)
- ☕️✖️ Par Les Allées

14 août

- 🎵 2 Times
(duo acoustique vintage pop)
- ☕️✖️ Par La Renaissance

21 août

- 🎵 Banda Machuka
(cumbia toulousaine)
- ☕️✖️ Par La Kavaï

28 août

- 🎵 Tiger Tutu
(rock et soul)
- ☕️✖️ Par La Kavaï

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Sécurité

Accès strictement interdit dans le bâtiment des anciennes usines Brusson

Depuis l'incendie qui a touché les usines Brusson en janvier 2023, la Mairie a mis en place des mesures de sécurité visant à interdire l'entrée du bâtiment au public. Les ouvertures ont été bouchées ou murées et l'accès général au bâtiment a été condamné en raison des risques présents à l'intérieur. Dans l'attente des différentes suites données aux procédures d'assurances, l'état du bâtiment s'est en effet dégradé et il est désormais extrêmement risqué de s'y aventurer. Certains planchers ou plafonds sont susceptibles de s'effondrer et de causer de graves blessures. La Mairie a strictement interdit l'accès au bâtiment à tout public sous peine de poursuites (arrêté 2025/LM/00074). Toute infraction constatée sera sanctionnée.

Propreté

Villemur plus propre : on joue ensemble ?

Déjections canines, mégots, canettes ou encore détritus jetés par terre : les rues et espaces publics de Villemur sont régulièrement envahis par les petites incivilités du quotidien. Des incivilités qui pourtant peuvent coûter très cher ! **Ne pas ramasser les déjections de son chien peut donner lieu à une amende allant jusqu'à 135 euros, jeter un mégot sur la voie publique peut vous être également reproché à hauteur de 135 euros.**

Alors, pour vous donner envie de rendre notre ville plus propre et plus belle dans un esprit convivial, venez jouer avec nous ! Dans toute la ville, retrouvez des installations et marquages au sol pour vous rappeler que les poubelles ne sont pas si loin de vous ! Venez jouer au basket au skatepark et jetez vos déchets à la poubelle plutôt

qu'à côté et tentez de remporter un lot surprise par tirage au sort en remplissant le mot croisé spécialement édité pour Villemur au dos de ce magazine.

Le principe est simple : **des définitions ont été affichées dans neuf lieux de Villemur, trouvez les réponses et remplissez la grille de mots croisés. Puis, ramenez le bulletin à l'accueil de la Mairie pour participer au tirage au sort** (seuls les bulletins complets et corrects seront sélectionnés).

Enfin, multipliez vos chances d'être tiré(e) au sort en partageant une photo de vous sur les réseaux sociaux avec l'une de nos installations en nous mentionnant avec le hashtag #villemurpluspropre. **Rendez-vous le 14 juillet pour le tirage au sort.**



Marquez ! des points !

#villemurpluspropre



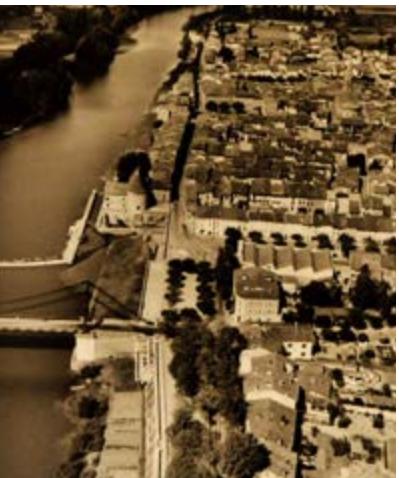
Patrimoine bâti

Un diagnostic patrimonial lancé sur les bâtiments de Villemur

Faire connaître le patrimoine villemurien : c'est l'objectif poursuivi par l'inventaire patrimonial mené par la Région Occitanie, en partenariat avec la ville. Afin de mener à bien cet inventaire, la Région a missionné Paul Maturi, chercheur en patrimoine, pour venir repérer, étudier et photographier les façades et autres éléments de bâti visibles depuis l'espace public. Ce diagnostic concerne aussi bien les biens privés que publics comportant un intérêt culturel, historique ou scientifique. Tout le périmètre de la ville est concerné par cette étude, y compris les hameaux. Si vous êtes intéressé pour contribuer à ce travail de recherche et que votre habitation contient des éléments patrimoniaux que vous souhaitez mettre en avant, n'hésitez pas à contacter Paul Maturi au 05 61 39 61 35 ou paul.maturi@laregion.fr .



Ce diagnostic a une visée historique et patrimoniale uniquement, sans aucun impact fiscal. Vous pourrez retrouver le résultat de ce diagnostic sur le site : inventaire.patrimoines.laregion.fr



Photographie

Le célèbre photographe Jean Dieuzaide s'expose en salle du Conseil Municipal

Acquise en 2013 par la Mairie, une trentaine de photographies du célèbre Jean Dieuzaide orne désormais les murs de la salle du Conseil Municipal. Originaire de Grenade, à quelques kilomètres de chez nous, Jean Dieuzaide est notamment connu pour avoir photographié Toulouse et sa région, y compris via des photos aériennes, entre 1960 et 1975, à bord de son Piper Tri-Pacer. Il a également photographié Toulouse à la Libération ou encore réalisé le premier portrait officiel du Général de Gaulle. Des photos originales restées célèbres, comme celle de la halle de Grenade ou encore de Villemur vue du ciel ou à travers les détails ouvragés du pont suspendu, font partie de ce fonds acquis suite à une exposition tournante du Pays Tolosan. N'hésitez pas à venir les admirer dans la salle du Conseil Municipal.



Art de rue

Appel à candidature !

La Mairie de Villemur souhaite mettre à disposition des artistes, petits et grands, des murs d'expression libre pour réaliser fresques, graffs, collages, pochoirs..., qui seront inaugurés lors des Journées du Patrimoine.

Pour tout renseignement sur les conditions, le règlement, ou pour adresser votre candidature, merci de vous adresser au service Culture : assistante-culture@mairie-villemur-sur-tarn.fr ou par téléphone au 05 34 27 30 07.



Histoire

Une gravure d'Henri IV donnée à la ville

En 1585, Henri de Navarre, futur Henri IV, s'arrête à Villemur sur son chemin pour se rendre à Castres alors que les guerres de religion entre catholiques et protestants battent leur plein. Cet événement sera retranscrit notamment à travers une gravure qui a longtemps orné le grand escalier du château Saint-Maurice, à Villemur, dont la famille Jacobé de Naurois a été propriétaire durant plusieurs siècles. « Enfant, cette gravure me fascinait », explique Virginie Poussin-Bourdon, descendante de Gérard Jacobé de Naurois, fondateur du château. « Elle est un témoignage extraordinaire du passé historique de Villemur et je suis heureuse qu'elle ait trouvé sa place dans la Salle des Mariages ».



Les travaux à venir sur Villemur

Les nouveaux projets et les chantiers fleurissent à Villemur. Dans le centre ancien mais aussi route des Fallières ou encore du côté de Bernadou, la Mairie agit pour améliorer votre cadre de vie et les installations de votre quotidien.

Poumon vert



Rénovation



Le théâtre de verdure

Débuté au mois de mars, le chantier du théâtre de verdure se poursuit place de la Résistance pour une livraison prévue avant l'été. Cet espace naturel, préservé des voitures, accueillera **des jeux pour enfants, une fontaine ainsi que des bancs pour s'installer** et apprécier le calme de la nature au cœur de la ville.

Coût du chantier : 312 000 euros TTC.



Av. Général Leclerc



Plus de sécurité av. du Général Leclerc

De grands travaux d'urbanisation vont débuter cet été sur la route reliant le skatepark au château de Bernadou. **Une piste cyclable va être créée** sur la gauche, direction Toulouse, tandis qu'un trottoir proposera, lui, un accès piétonnier facilité à droite. **La route sera également refaite** par les services du Conseil Départemental 31. L'aménagement de chicanes permettra l'amélioration de la sécurité de cette avenue. Coût estimatif des travaux : 600 000 euros HT.

Toiture de l'église Saint-Michel

Située au cœur du secteur protégé des Bâtiments de France, l'église Saint-Michel est **une des plus belles structures de notre fameuse paroisse des dix clochers.** En ce mois de juin, c'est la réfection de la toiture centrale qui va débuter par la pose d'un litelage avec des tuiles à talons et à crochet. L'ensemble sera renforcé par le remaniement des toitures collatérales avec des tuiles canal classiques. Coût des travaux prévisionnels : 180 000 euros TTC.

Nouvelle école



Groupe scolaire

Route des Fallières, l'école prend forme ! La couverture des toitures est désormais presque terminée et ces mois de mai-juin verront le **début des travaux des plaquistes et des électriciens**, notamment côté maternelle. Jusqu'à la fin de l'année 2025, c'est toute la zone, y compris jusqu'à la crèche, qui se verra transformée avec la **création d'accès sécurisés**.



Propriétaires bailleurs

Permis de louer : un dispositif obligatoire dans le centre historique de Villemur

Le permis de louer est un dispositif issu de la loi Alur qui a pour objectif de lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. Concrètement, si vous louez un bien dans le périmètre situé entre la rue de la Bataille et les allées Charles de Gaulle, vous êtes dans l'**obligation de déclarer votre bien aux services municipaux** qui, après visite du logement, vous accorderont ou non une autorisation de location. Ce dispositif est gratuit pour les bailleurs.

Si vous louez un bien situé plus largement sur la commune, **vous avez la possibilité de déclarer votre bien à la location** afin de bénéficier du permis de louer mais il ne s'agit pas d'une obligation.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier, les biens dont le diagnostic de performance énergétique est de G sont considérés comme **non décents et ne peuvent plus être loués tels quels**.



Des aides à la rénovation

Besoin d'un accompagnement pour rénover votre logement ? Contactez le cabinet d'architectes mandaté par la Mairie : monprojet@mairie-villemur-sur-tarn.fr.

An illustration of a child riding a bicycle. To the right, the number '3' is prominently displayed above the words 'HEURES JOURS MOIS'. Below the '3' is a circular logo for 'COMPÉTENCE Val'Aïgo'. A red banner at the bottom left reads 'À bicyclette'.

Louez un vélo pour 3 heures ou... 3 mois

La Communauté de communes Val'Aïgo facilite vos déplacements à vélo ! Grâce à un partenariat établi avec Écovélo, vous pouvez désormais louer des vélos classiques ou à assistance électrique, des vélos enfant et tout l'équipement adapté à des tarifs préférentiels.

Que vous ayez envie de faire une balade ou bien de tester le déplacement à vélo dans votre quotidien, vous trouverez forcément la formule qui vous convient. Il est possible de louer un vélo jusqu'à 3 mois afin de vous rendre compte concrètement de l'intérêt de ce mode de transport écologique et... économique !

Écovélo : 22 place du Souvenir à Villemur-sur-Tarn
06 51 53 78 98 - eco.velo31@gmail.com

Affaires scolaires

La mobilisation de la Mairie a payé !

Grâce à l'action de la Mairie en faveur du maintien d'une classe de primaire de l'école Anatole France, l'inspection académique a su entendre les arguments des élus et des parents d'élèves. La classe d'élémentaire de l'école Anatole France est donc maintenue grâce à la mobilisation de tous.

Autre bonne nouvelle : une nouvelle classe de maternelle ouvrira à l'école Jules Michelet à la rentrée 2025 !



Villemur plus attractive : dossier

Zoom sur le budget 2025

Dans un contexte budgétaire national tendu, dans lequel les dotations aux collectivités territoriales ont drastiquement baissé, la commune se doit de maintenir les accès aux services publics de proximité. C'est en tous cas le choix fait par la Majorité de Villemur dont le budget maîtrisé conforte ses engagements en termes d'investissement.

Ne pas toucher au service public malgré la baisse des dotations et la rigueur imposée au budget : c'est le sens du travail effectué par la ville de Villemur-sur-Tarn sur les finances 2025. Ainsi, le Maire et l'équipe municipale ont souhaité **garder le cap avec un budget maîtrisé** qui fait toujours la part belle aux investissements du quotidien (groupe scolaire, théâtre de verdure, travaux) tout en maintenant une vie événementielle et festive riche de nombreux rendez-vous conviviaux.



L'échelon communal vit aujourd'hui des heures budgétaires difficiles. La baisse des dotations de l'État, la baisse des subventions régionales et départementales nous ont demandé de faire des choix. La gestion vertueuse de nos comptes est pour nous une priorité.



Jean-Marc DUMOULIN
Maire de Villemur-sur-Tarn



105 000 €

Les subventions aux associations communales restent à l'équilibre par rapport aux autres années : **un effort exceptionnel dans un contexte budgétaire restreint** qui démontre l'importance de la vie associative pour la Municipalité.



1 €

La Mairie confirme sa volonté de maintenir la cantine à 1€ pour les ménages les plus modestes. Le tarif maximum du repas s'élève à 3,40 € et n'augmentera pas en 2025.

+ 0 %

Cette année encore, la collectivité fait l'effort de **ne pas augmenter les impôts**, pour ne pas impacter le budget des Villemuriens.

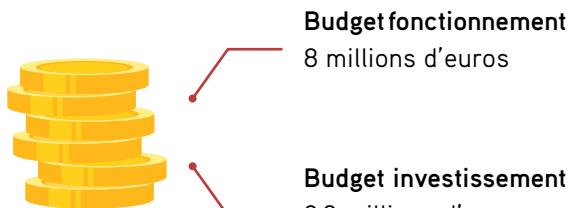
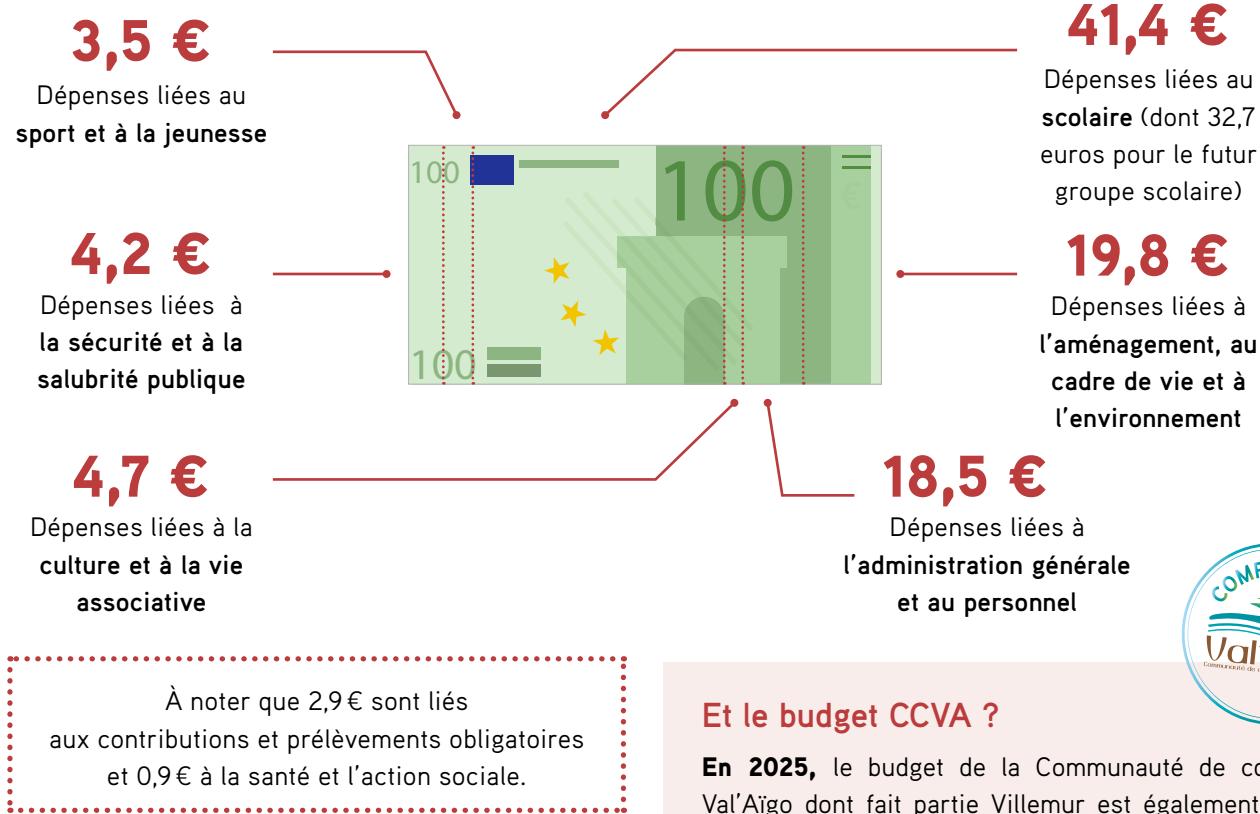
2,5 millions d'€

C'est la part du chantier du groupe scolaire que la collectivité a réussi à s'autofinancer grâce à une gestion rigoureuse de ses comptes (un tiers du budget total du projet).



Mieux comprendre le budget de la Mairie de Villemur

Pas toujours facile de comprendre la part réservée aux différents postes de dépense dans le budget d'une collectivité. Parties fonctionnement et investissement confondues, on vous détaille le tout, ramené à 100 euros.



Zoom sur votre facture d'eau

En 2025, le tarif de l'eau appliqué sur les communes adhérentes au Syndicat intercommunal des eaux de Villemur-sur-Tarn (SIEVT) s'aligne par rapport aux tarifs appliqués sur les communes alentours et s'élève désormais à 1,96 € au m³ pour les diamètres inférieurs à 20 centimètres, hors assainissement collectif. Pour rappel, ce tarif se situe largement en-dessous de la moyenne nationale à 2,13 € (chiffres SISPEA 2024).

Et le budget CCVA ?

En 2025, le budget de la Communauté de communes Val'Aïgo dont fait partie Villemur est également maîtrisé malgré le désengagement du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, notamment sur la partie voirie. La CCVA a fait le choix de compenser entièrement ce désengagement pour aller jusqu'au bout des travaux prévus en fin d'année.

2,4 millions €

C'est la somme dédiée en investissement aux travaux sur les routes de l'intercommunalité.

700 000 €

C'est le budget attribué à la phase de test de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative.

0 €

En 2025, il n'y a pas de hausse de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) ni de la taxe des ordures ménagères (TOM) sur le taux appliqué par la CCVA.



Villemur plus verte

Énergie Verte

Circuit court et économies d'électricité : la Mairie s'associe avec la centrale hydroélectrique

Le 14 mars dernier, la Mairie de Villemur-sur-Tarn a signé un tout nouveau contrat de fourniture d'énergie avec la centrale hydroélectrique villemurienne PMGA et son propriétaire David Grégoire. Ce contrat entre dans **un projet d'autoconsommation collective** qui permet à un groupe de consommateurs et de producteurs d'électricité de s'associer, au sein d'une même entité, pour produire et consommer une électricité renouvelable locale. Pour la Mairie de Villemur, l'objectif est double : **pouvoir préserver les finances locales et diminuer le coût de la facture d'électricité municipale tout en valorisant un projet et une implantation locale d'énergie verte.** D'autres municipalités alentours ont fait part de leur intérêt pour le projet, notamment Buzet-sur-Tarn, au travers du parc d'activités Les Portes du Tarn.

Aujourd'hui, le projet d'autoconsommation collective **s'étend également aux entreprises du territoire qui entrent dans les critères prévus au contrat** afin d'ouvrir au maximum la capacité de production de la centrale à des consommateurs sur le territoire.



“

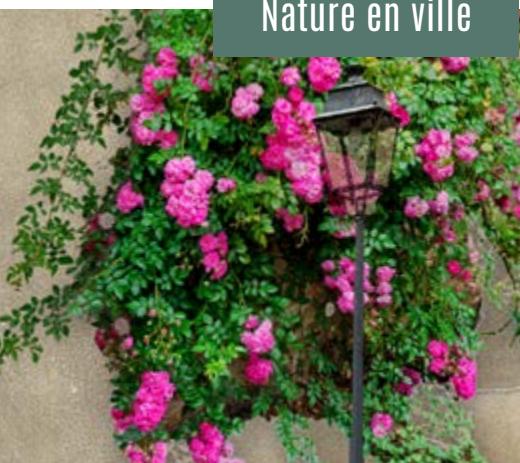
Je suis très heureux que ce partenariat ait pu aboutir. D'abord parce que, grâce à lui, nous valorisons une entreprise villemurienne qui investit sur notre territoire et, ensuite, parce que nous bénéficierons à la fois d'une électricité verte et à des prix très attractifs. Tout le monde est gagnant avec ce modèle vertueux.

Jean-Marc DUMOULIN
Maire de Villemur-sur-Tarn

”



Nature en ville



Fleurissement des rues : la Mairie plante des rosiers

Vous allez les voir fleurir au coin de votre rue : le centre historique de Villemur va se parer de **beaux rosiers grimpants ce printemps** et jusqu'à la fin de l'été. L'objectif est à la fois d'apporter de la couleur et de la gaieté sur les façades mais également de participer au rafraîchissement de la ville par l'introduction de nature au cœur de quartiers très urbanisés. **Ces plantations viennent accompagner en complémentarité les élans citoyens qui existent déjà** : jardinières, balcons ou encore pots devant les maisons proposent un cadre de vie agréable et chaleureux que la Mairie souhaite encourager ! N'hésitez pas à planter et fleurir vos devants de portes et vos balcons pour que nous créions ensemble des rues fleuries, propices à la promenade.



Villemur plus vivante

Théâtre 🗓 24/05



Les Belles-sœurs : une comédie familiale hilarante

Qu'est-ce qu'une belle-sœur ? Une pièce rapportée qui doit trouver sa place dans une tribu. Dans cette pièce d'Éric Assous, interprétée par la troupe Théâtre Récréations et mise en scène par Jean-Luc Priane, elles sont même trois. Francky a en effet invité ses deux frères et ses belles-sœurs dans sa maison de campagne mais également Talia, sa ravissante secrétaire bien connue de ses frères... Le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges et... les couples ?

📅 Samedi 24 mai, 20h30 aux Greniers du Roy.

Entrée libre sans réservation. Prévoir d'arriver en avance.



Les Crimes du Jeudi reviennent en mai !

En partenariat avec la librairie toulousaine Série B, la Médiathèque de Villemur vous propose une nouvelle fois de jouer le jeu et de devenir enquêteur le temps d'un polar. Le principe : vous lisez le livre sélectionné par les bibliothécaires jusqu'au marque-page, vous notez vos conclusions et, le 15 mai, vous venez en débattre avec les autres enquêteurs... Saurez-vous trouver le coupable ?

Enquête 🗓 15/05

📅 Jeudi 15 mai, 18h30 à la Médiathèque Léon Eeckhoutte (rue Saint-Jean). Gratuit, sur réservation uniquement.



Les CRIMES du jeudi

Lisez. Enquêtez.
Débattez. Élucidez !

Animé par la
Série B

Cinéma · Mai

Vos films offerts en mai

Trois séances de cinéma vous sont offertes en mai pour découvrir des œuvres tout public et jeunesse. Comme chaque mois, retrouvez aux Greniers du Roy une sélection de films récents, proposée gracieusement par la Mairie en partenariat avec Cinéfol 31.

Les séances sont ouvertes à tous, sans réservation. Il n'y aura pas de séances pour le mois de juin.

Sam. 17/05



18H

Sam. 17/05



21H

Dim. 18/05



15H



Expositions Mai-juin



De l'art pour toutes les sensibilités !

En mai et en juin, la Tour de Défense et les Bains-Douches se relaient pour accueillir des expositions variées, tant au niveau des techniques que des esthétiques. Visite libre et entrée gratuite pour toutes les expositions.

Les Bronzes de Bernard Vié

Pour un accord parfait entre le lieu et ses œuvres, le sculpteur Bernard Vié a choisi de présenter une grande majorité de ses bronzes lors de l'exposition éponyme. L'occasion de découvrir un univers unique.

Jusqu'au 18 mai à la Tour de Défense
Du jeudi au dimanche : 14h-19h.



Exposition de peintures et de sculptures

Ils sont quatre artistes à proposer la découverte de leurs œuvres du 21 juin au 6 juillet à la Tour de Défense. L'artiste plasticienne Aurélie Roux vous propose des créations abstraites, positives et gaies, à son image. Jean-François Rousselot vous emporte dans son monde joyeux et onirique à l'identité si spéciale. De son côté, l'artiste peintre Françoise Baruton vous proposera ses paysages imaginaires en acrylique et peinture vitrail. Enfin, Bernard Mages posera la touche finale de l'exposition avec ses sculptures.

Du 21 juin au 6 juillet à la Tour de Défense
Mercredis : 14h-19h, vendredis : 16h-21h, samedis et dimanches : 10h-19h
Nocturne le samedi 21 juin : 10h-23h. Vernissage le 20 juin à 19h.



Les associations exposent aussi

En mai et juin, retrouvez les talents de nos associations. Ils s'exposent à la Tour de Défense et aux Bains-Douches et vous proposent peintures, sculptures et autres supports peints et réalisés par leurs soins.



Soie et couleurs

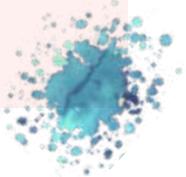


Du 3 au 18 mai aux Bains-Douches (Stade vélodrome, av. Churchill)
Du mercredi au vendredi : 15h-19h,
les samedis et dimanches : 10h-19h.
Vernissage le 2 mai à 18h30.

L'atelier d'arts plastiques



Du 29 mai au 15 juin à la Tour de Défense
Les 5/06, 6/06, 12 et 13/06 : 14h30-18h30
Les 29, 30, 31/05, 1^{er}, 7, 8, 9, 14 et 15/06 :
10h-13h et 14h30-18h30
Vernissage le 28 mai à 19h.



expression municipale

Conformément à l'article L.2121-27-1, un espace de libre expression est réservé aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et sont rapportés ici dans leur version originale, telle que fournie par leurs auteurs, sans altération ni censure.

Expression de la Majorité

Depuis 2014, année de l'élection de Mr Jean Marc DUMOULIN à la fonction de Maire de VILLEMUR/TARN, les comptes de la Commune présentent des excédents de fonctionnement, une réduction de l'endettement tout en augmentant les investissements.

Tous les programmes en cours de réalisation sont financés jusqu'à leur terme.

Comme bon nombre de Villemuriens, nous regrettons le report du lancement du nouveau collège par le Conseil Départemental pour des raisons budgétaires propres au Conseil Départemental, ainsi que le problème posé par la présence de « chauve souris » sur le site BRUSSON bloquant la réalisation du programme magnifique pour VILLEMUR : reconstruction des bâtiments BRUSSON, création de lieux de vie et d'habitat, et de dizaines d'emplois pérennisés. Nous ne sommes pas maîtres des décisions qui appartiennent au Conseil Départemental et à l'Etat. C'est ainsi que nous intervenons fortement auprès des institutions régionales et nationales.

Notre souci est aussi la réponse à l'inquiétude d'insécurité. Des caméras stratégiques ont été installées.

Il appartient à chacun de signaler les agissements anormaux qu'il a pu constater.

Toujours à votre écoute, présents et actifs pour construire avec vous, disponibles dans les commissions et associations ouvertes à tous, Nous vous remercions pour votre présence.

Georges CHEVALLIER pour le Groupe Majoritaire

Groupes d'opposition

Pour la liste VILLEMUR AVENIR

Villemur avenir et l'inventaire à la Prévert du bilan de la majorité.

Un office du tourisme entre parenthèses, des lotissements sans cahier des charges au service d'un urbanisme débridé, un déficit de familles qui met en danger les effectifs de nos écoles, des sentiers de randonnée peu entretenus, des commerces temporaires malgré les subventions, des associations de plus en plus inquiètes, un bilan financier qui n'engage pas à l'optimisme, des choix d'aménagements sans concertation des usagers et par-dessus tout ça une communication tous azimuts pour un futur qui devrait déjà être du passé. Villemuriens, Villemuriennes nous méritons mieux.

Pour la liste UNIS POUR VILLEMUR

Une commune à l'arrêt

Un collège qui ne sera plus, faute de dynamique, une école en construction où les élus ont demandé de ne pas la réaliser en totalité par manque d'élèves et des classes qui ferment. Alors que Fronton construit sa deuxième école.

Des projets, des constructions ou lotissement à l'arrêt, sans compter sur une mort assurée et programmée de notre centre ville pendant la fermeture du pont vieux, mais ça, comme par hasard ce sera après les élections puisque c'est une demande de la mairie.

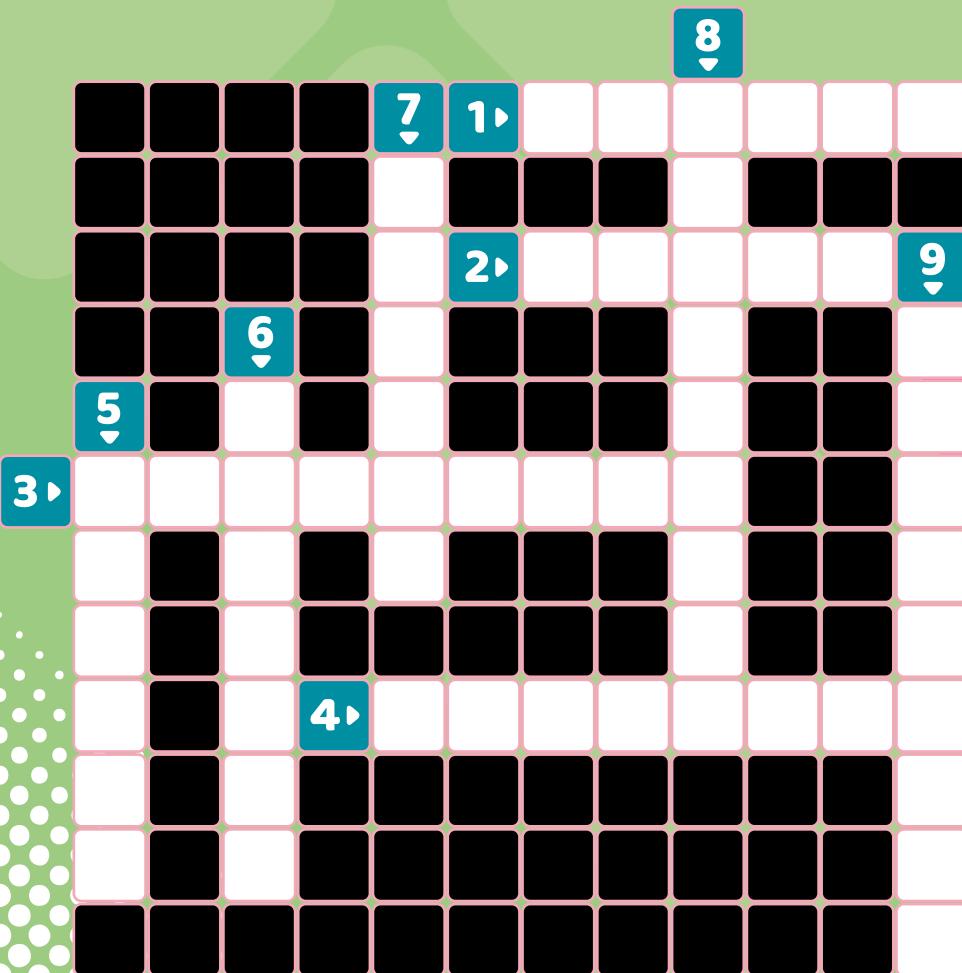
Vous avez bâti votre campagne électorale sur la dynamique, l'honnêteté et la vérité, on en voit là encore vos capacités.

Marquez ! des points !

Villemur plus propre... votre terrain de jeu !

Avez-vous remarqué ? La ville s'est parée de couleurs et vous invite à **jouer** pour préserver notre bel **environnement** ! Promenez-vous, repérez les points d'attraction, jouez le jeu et **résolvez les énigmes** pour compléter ces mots croisés*.

Déposez votre grille remplie à l'accueil de la Mairie ou participez sur les réseaux sociaux avant le 30 juin 2025 pour tenter de remporter l'un de nos lots surprise au tirage au sort !**

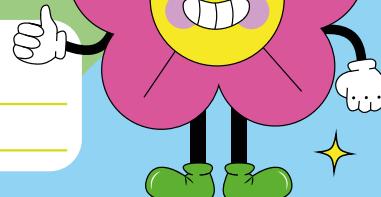


#villemurpluspropre

INSCRIPTION AU TIRAGE AU SORT

Nom et prénom : _____

Tél. : _____ E-mail : _____



* La Mairie peut vous indiquer les énigmes sur simple demande. ** Le tirage sera réalisé le 14/07/2025. Règlement disponible en Mairie.